

DISCOURS

de Rolf Dörig, président de l'ASA
Événement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2022**
Date 2 février 2022
Lieu Zurich

Trouver le juste équilibre entre réglementation et liberté d'entreprise

Seul le texte prononcé fait foi.

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue à notre conférence de presse annuelle qui se déroule pour la deuxième fois en distanciel. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux activités de notre association et me réjouis de nos échanges.

Comme en 2020, la crise du coronavirus a battu la mesure l'année dernière. Au départ, l'attention a été portée sur l'effet de surprise, la confrontation de la réalité aux mesures de prévention de la crise ainsi que sur la gestion de celle-ci. Maintenant, la société, les politiques et les acteurs économiques doivent relever d'autres défis : endurance, capacité d'adaptation mais aussi développement de solutions durables. Des approches qui resteront désormais d'actualité. De telles solutions renforcent *in fine* la cohésion entre les générations et les différentes classes sociales ainsi que celle du pays dans son ensemble.

Le secteur suisse de l'assurance peut, voire doit et entend bien apporter une contribution non négligeable dans ce domaine. En effet, il relève de l'un des secteurs les plus importants de ce pays, c'est-à-dire de ceux qui sont à même de soutenir le développement de la société, ceci à bien des égards. Au niveau économique, il y arrive incontestablement puisque le secteur financier réalise dix pour cent de la performance économique suisse, dont la moitié environ est à mettre au crédit des assureurs avec leur productivité supérieure à la moyenne. Et comme les assurances et les banques génèrent également des activités économiques en dehors du secteur financier, la création de valeur en Suisse s'élève à quelque 100 milliards de francs par an. Cela signifie qu'un franc sur sept de la création de valeur de l'économie suisse est engendré par l'activité des assureurs et des banquiers. Le rôle important joué par le secteur financier transparaît également sur le marché du travail. En incluant l'ensemble des entreprises indirectement impliquées, la place financière représente 430 000 emplois à plein temps. Ainsi, un emploi sur dix est lié à l'activité du secteur financier [BAK Basel pour l'année 2020].

Si ces chiffres sont impressionnants, ils reflètent aussi des devoirs de notre part. Comme branche, nous sommes dès lors tenus non seulement d'être économiquement performants, mais aussi d'apporter des solutions aux problématiques sociétales. On attend de nous que nous assumions une responsabilité économique. Cela implique aussi, qu'après cette crise sanitaire qui paralyse notre pays, notre économie et même les individus, nous redonnions de l'optimisme à chacun. Nous défendons l'esprit d'entreprise et la pensée libérale qui l'accompagne tout en les renforçant et en les protégeant partout où cela s'impose. Cela présuppose également que nous trouvions le juste équilibre entre réglementation et liberté d'entreprise. Pour moi, cela signifie « aussi peu de réglementation que possible et autant que nécessaire ». En fait, nous avons toujours été un pays qui a su trouver un bon équilibre en la matière. Or, cette vision entrepreneuriale, profondément ancrée dans notre esprit, est menacée. La propension à systématiquement vouloir répondre aux nouvelles difficultés rencontrées par la définition de réglementations, d'obligations et d'interdictions officielles supplémentaires paralyse notre pays et entrave les réformes de politique intérieure, pourtant si urgentes.

Les politiques seraient donc bien inspirés de se concentrer d'abord sur leur mission principale, à savoir la création de conditions d'exercice optimales pour l'économie, afin que notre pays demeure attractif et compétitif. La place économique suisse mérite un cadre, c'est-à-dire une réglementation appropriée, qui permette à notre pays de prospérer, d'innover tout en lui assurant un avenir durable.

Numérisation

Je pense ici à la numérisation qui transforme non seulement notre secteur, mais aussi notre société. Lors de la pandémie, la numérisation a permis au secteur de l'assurance de maintenir ses activités pendant les deux années marquées par la crise du coronavirus. La numérisation, également source de nouvelles opportunités pour notre secteur, a besoin de s'appuyer sur une législation qui permette aux assureurs de développer des offres et des processus numériques à l'avantage des clients. C'est déjà largement le cas en Suisse ; en conséquence, aucune réglementation supplémentaire ne s'impose. Le champ des possibles est extrêmement large et s'accompagne de son lot d'opportunités diverses et variées pour les différents acteurs du marché, notamment en termes de positionnement. Pour y parvenir, la Suisse doit s'en tenir à son concept éprouvé d'une « réglementation reposant sur des principes », ceci à tous les niveaux. Un tel concept laisse suffisamment de marge de manœuvre à chacun et stimule les modèles économiques et les produits concurrentiels. Tel doit rester le fil rouge de l'ensemble des travaux menés au niveau des lois et des ordonnances et aussi de la Finma, comme Michèle Rodoni l'exposera plus tard.

Assurance des risques majeurs

Lorsque je parle des conditions d'exercice optimales que les politiques doivent mettre en place pour que nous puissions apporter notre contribution aux niveaux tant économique que social, j'aborde un deuxième point, celui

des *risques majeurs*. Les pandémies et autres risques majeurs ne sauraient être assurés par le seul secteur privé. Telle est la leçon de la crise du coronavirus : ce risque ne peut pas être diversifié puisque tout le monde est touché en même temps partout dans le monde. Le principe de l'assurance en vertu duquel les primes du plus grand nombre couvrent les sinistres de quelques-uns est ici largement mis à mal. Dans son exposé, Martin Jara expliquera pourquoi il est important pour nous et pour la société d'exiger des conditions d'exercice, en l'espèce de nouvelles bases légales, qui rendent les risques majeurs assurables. Un partenariat public-privé encouragerait la mise en place d'une couverture nationale, ce qui améliorerait la résilience, c'est-à-dire la résistance de l'économie dans son ensemble.

Prévoyance vieillesse

Toujours dans la lignée de bonnes conditions d'exercice et d'une réglementation appropriée, j'en arrive troisièmement à la prévoyance vieillesse. Markus Leibundgut reviendra en détail sur cette problématique tout à l'heure et argumentera également pourquoi les décisions du Conseil national portant sur la réforme de la prévoyance professionnelle vont majoritairement dans notre sens. Les dispositions légales édictées par le passé doivent être actualisées et adaptées à la nouvelle donne : les changements démographiques sont une réalité qu'il est impossible de nier. La prévoyance vieillesse, sujet majeur de nos préoccupations sectorielles – et pour lequel nous pouvons, en tant qu'assureurs, apporter notre expertise de manière tout à fait exemplaire – requiert impérativement un nouveau cadre de toute urgence. En tant que membres de la société, nous avons le pouvoir d'approuver les propositions qui apporteront des réponses beaucoup plus appropriées à la situation actuelle, ceci au niveau de la réforme de l'AVS et de celle de la LPP.

Le secteur de l'assurance est un pilier important de l'économie suisse. Son modèle économique durable, sa solide dotation en fonds propres et le sens du service prononcé de ses collaborateurs contribuent à la stabilité et à la résistance de l'économie et de la société. Notre directeur Urs Arbter va maintenant vous présenter en détail comment notre branche a surmonté la deuxième année de crise sanitaire.